

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE SIERRE PARTAGE

DU 5 JUIN 2018 A 20H, SALLE PAROISSIALE DE STE CROIX

1. Accueil

M le curé ouvre la séance. Il salue et remercie les personnes présentes. Les représentants des églises, les partenaires, soit : Le Centre Médicosocial de Sierre, Pro Senectute, l'Aslec, Noble et Louable Contrée Partage, Bénévoles Valais/Wallis. Les membres fondateurs et toutes les personnes soutenant notre action.

L'assemblée constitutive de ce soir a pour but de donner une forme juridique au Service Sierre partage qui devient l'Association Sierre partage

2. Une liste de présences circule pour signature et M. le curé donne lecture et remercie les personnes qui se sont excusées.
3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (avec proposition d'un amendement au point 8 : présentation du budget 2018)
4. Présentation de la charte de l'Association :
Mercedes présente et commente la charte de l'Association. Elle insiste en particulier sur les valeurs, soit l'attitude de respect et de non jugement envers les bénéficiaires et les autres bénévoles ainsi que sur le devoir de discrétion et le secret de fonction.

5. Présentation et adoption des statuts

M. le curé et M. le pasteur donnent lecture, en alternance, des statuts et demandent à l'assemblée de se prononcer sur cet objet.

Propositions : Art. 19. « ... sauf pour les engagements financiers de Fr.: 3000.00 ». Modifier ainsi : «...Sauf pour les engagements de plus de Fr. : 3000.00 »

Mentionner dans les statuts que toutes les fonctions se lisent au masculin et au féminin.

Après ces modifications, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

6. Nomination du Comité (Présidence, vice-présidence, secrétaire et trésorier)

Président: M. le curé Léonard Bertelletto, vice-président : M. le pasteur Nicolas Riard, trésorier : M. le pasteur Gilles Cavin, secrétaire : Mercedes Meugnier-Cuenca. Coordinatrice : Christianne Perruchoud

M. le curé propose que les membres fondateurs soient nommés membres d'honneur. Il s'agit de M. l'abbé Michel Massy, M. l'abbé Ernest Melly, Marie-Françoise et Roland Salamin, Fernand Tapparel, M. L'abbé François-Xavier Amherdt, M. l'abbé Michel Salamolard, M. l'abbé Rolf Zumturm et le Padre Constante.

L'assemblée les nomme par acclamation.

7. Adoption du montant des cotisations.

Sur proposition du président, le montant des cotisations pour les membres sympathisants de Fr. : 20.00 est accepté à l'unanimité.

Les bénévoles ayant signé l'accord de collaboration sont dispensés de cotiser.

8. Ouverture d'un compte postal.

Sera fait par le président et la coordinatrice.

8.b. Présentation du budget :

C'est une projection compte tenu que nous sommes déjà au milieu de l'année.
Il est accepté à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

M. Eric Vouardoux est proposé.

Un 2^{ème} se présente : M. Christian Broccard

Tous deux sont élus par acclamation.

10. Informations sur l'état des lieux de Sierre partage (direction et fonctionnement)

Christianne (la coordinatrice) présente un power point illustrant le parcours historique et l'état actuel de Sierre partage.

Elle explique qu'il y a des aides alimentaires temporaires (1xsemaine pendant 1mois), des aides planifiées (de 1 à 6 mois/année sur préavis d'une structure sociale), des aides financières (paiement de factures sur préavis du CMS), des aides d'urgence (1sac d'aliments ou 1 billet de transport ou 1 nuit d'hébergement).

Quelques chiffres :

Sont aidés chaque semaine : 70 Adultes 25 Enfants et 5 bébés.

Pour assurer un bon déroulement nous avons besoin de 8 bénévoles par jour (transporteurs, distributeurs, manutentionnaires, contrôleurs chaîne du froid et coordinatrice)

Aide financière annuelle (9 fois appels de dons dans le bulletin paroissial « l'Essentiel ». 4 aides en extrême urgence et 40 aides sur préavis d'un service social.

214 bénévoles dont 61 travaillant régulièrement et 153 bénévoles occasionnels pour la récolte des cartons de la solidarité (2xpar année).

Les commerçants se font une fierté de contribuer et de collaborer avec Sierre partage. (Manor et Migros. Volg, Boulangeries. Bcp de sandwichs

Rotaryclub

Noble et Louable contrée partage nous apporte les excédents

Kouski boissons.

Bénévoles (demander à Christianne) Cartons du cœur

17 r vous par jour.

Christianne s'engage à poursuivre l'œuvre créée selon l'esprit des membres fondateurs. Elle souligne l'esprit convivial dans lequel se déroule notre service qu'elle illustre comme suit :

.....

Liens et partenaires (CMS, et autres associations caritatives)

La collaboration avec les organisations partenaires qui disent la collaboration avec Sierre partage.

Date de la prochaine AG

Jeudi 28 février 2019. Accepté

13. Divers la parole est à l'assemblée.

Merci particulier à Fernand Tapparel cheville ouvrière de la première heure.

M. Biondina, pasteur et président de la Noble et Louable Contrée partage se réjouit de notre collaboration.

M. Philippe Schifferli, Ambassadeur de Bénévoles-Valais-Wallis apporte son salut et soutien à Sierre partage. Il donne des infos sur les activités bénévoles en Valais.

Mme Joris du CMS souligne la bonne collaboration avec Sierre partage

M. le président remercie toutes les personnes présentes et lève la séance à 21h25.